

**Toutes les compétitions Performance
Interclubs D3
Coupe de France (avant FC)
Trophée de France**

**Conventions interdites et autorisées hors standard
Sauf exception les Conventions Inhabituelles et Les Conventions Peu Fréquentes sont interdites**

1. Ouverture de 1SA

- Les ouvertures d'1SA avec chicane (CPF) sont interdites
- Les ouvertures naturelles 1SA fort¹ pouvant montrer moins de 15 points d'honneur (CPF) sont interdites
- Les ouvertures 1SA faible² ne sont autorisées que dans la fourchette 12H à 15H (dérogation CPF)
 - Elles doivent faire l'objet d'une préalerte à la table puis d'une alerte
 - La défense peut consulter ses notes de défense à tout moment

2. Ouverture 1 à la couleur³

- Les ouvertures en Texas ou sous-Texas (CPF) sont interdites
- Les ouvertures 1C et 1P ne montrant pas au moins 4 cartes dans la couleur (CPF) sont interdites

3. Ouverture 2 à la couleur

- Les ouvertures en Texas ou en sous-Texas dans des mains faibles ou moyennes⁴ sont interdites (CPF)
- Les ouvertures 2T/2K « multi » montrant un deux faible en majeure avec ou sans option(s) forte(s) sont autorisées avec préalerte-alerte (dérogation CI). La défense peut consulter ses notes de défense à tout moment
 - Les ouvertures faibles au palier de 2 montrant un bicolore 4+-4+ (CPF) sont interdites
 - Les ouvertures faibles au palier de 2 montrant un bicolore précisé 5 - 4+ avec la couleur 5^e connue sont autorisées. Si la couleur 5^e n'est pas connue (CPF) l'ouverture est interdite

4. Ouverture de 2SA

Les ouvertures de 2SA montrant un jeu bicolore faible sans couleur au moins 5^e connue (CPF) sont interdites

5. Ouverture de barrage à la couleur au palier 3 ou 4

Les ouvertures de barrage à la couleur en Texas ou type Namyats au palier de 3 ou 4 (CPF) sont interdites
Exception : les ouvertures de 3P montrant une couleur mineure affranchie avec ou sans contrôle extérieur

6. Intervention sur ouverture 1 à la couleur

Toutes les interventions sur toute ouverture de 1 à la couleur dans une couleur autre que celle désignée par le carton d'enchère (CPF) sont interdites

Exceptions : enchères de bicolore avec au minimum une couleur 5^e connue

7. Intervention sur 1SA

Une intervention à la couleur ne spécifiant pas de couleur au moins 4^e est interdite

Exception : une intervention montrant un unicolore majeur indéterminé

8. Signalisation

Toutes ces conventions de signalisation sont interdites :

- Le pair-impair inversé (à l'entame, en fournissant (sauf à l'atout) ou défaussant)
- Contre les contrats à la couleur : les entames de la seconde carte d'une séquence (la Dame dans RDxx, le Valet dans DVxx, le 10 dans V10xx - x = carte non honneur)
- Entame du 10 et/ou du 9 « Kantar »
- Contre les contrats à Sans-Atout le pair-impair
- Entame « italienne »
- Entame « attitude » (une petite carte promet un honneur (ARD±V), une grosse le dénie)

RAPPEL : FEUILLE DE CONVENTION

Chaque paire doit mettre à disposition (posée sur la table, le guéridon) des adversaires une feuille de convention comportant entre autres :

- noms, prénoms et classement des deux joueurs
- en première page la méthode de base et la liste des conventions artificielles

1 1SA faible = promet au plus 15H Sinon 1SA fort

2 12-14H=1SA faible 11-15H=1SA faible 14-16H=1SA fort 15-18H=1SA fort

3 Les enchères naturelles de 1T même dans une courte sont naturelles et non artificielles

4 Main faible = au plus 9H Main moyenne = au moins 10H et au plus 15H Main forte : au moins 16H